



# LEVEL'UP FORMATION

Des Formations pour révéler  
votre Potentiel

## Contexte :

Le bilan de compétences permet d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles, ses aptitudes et ses motivations en appui d'un projet d'évolution professionnelle et, le cas échéant, de formation.

## Accessibilité :

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap

## Public concerné :

Toute personne active notamment les salariés du secteur privé et public, les demandeurs d'emploi, personnes en reconversion professionnelle, les jeunes diplômés

## Prérequis :

Aucun

## Méthode :

Alternance entre entretiens individuels, travail personnel, tests, des travaux de recherches et d'enquêtes métiers.

## Bilan de compétences

**Objectifs :** le bilan permet de : Analyser ses intérêts, motivations et attentes dans le monde du travail et les transposer en projets professionnels ; vous renseigner sur les métiers/fonctions, secteurs et le marché de l'emploi ; Identifier vos compétences, atouts, qualités et les valoriser ; Identifier des postes/fonctions où vos compétences sont transférables ; Définir des critères de choix et priorités pour votre objectif professionnel ; Identifier les personnes ressources et soutenantes pour vos projets ; Prendre contact avec des professionnels, vous mobiliser dans une démarche réseau ; Définir des plans d'actions et stratégies pour la mise en œuvre de vos projets.

## Les étapes du bilan de compétences :

### L'ENTRETIEN PRÉALABLE DE VÉRIFICATION DE LA DEMANDE

Avant de vous engager, rencontrons-nous. Un chargé de bilan vous recevra pour vous présenter la démarche de bilan, la méthode et les outils utilisés. Nous ferons connaissance. Vous nous parlerez de vous, des raisons qui motivent votre démarche, de vos projets éventuels. Ensuite après un délai de réflexion et si vous le souhaitez, nous remplirons ensemble votre dossier de demande de prise en charge.

### LE DÉROULEMENT DE VOTRE BILAN EN 3 ÉTAPES

#### 1 La phase préliminaire :

Cette 1<sup>re</sup> étape a pour objet :

- De rappeler rigoureusement au bénéficiaire les conditions de déroulement du bilan, les méthodes et techniques mises en œuvre et les principes d'utilisation des conclusions du bilan,
- De définir et d'analyser la nature des besoins,
- De confirmer l'engagement volontaire du bénéficiaire.

Contenu :

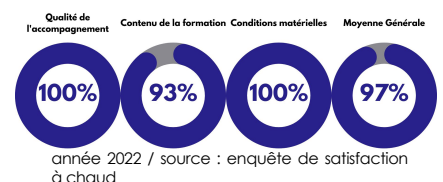
- Entretien(s) individuel(s) d'information.
- **Contrat cosigné par le bénéficiaire et le chargé de bilan.**

#### 2 La phase d'investigation :

La phase d'investigation permet :

- D'analyser le parcours de vie et la situation professionnelle actuelle,
- D'identifier ses motivations, intérêts, valeurs et conditions de travail recherchées,
- D'évaluer ses compétences et son potentiel d'apprentissage,
- De déterminer la faisabilité du projet en tenant compte du marché de l'emploi.

## Taux de Satisfaction





## Bilan de compétences

### Modalités d'évaluation :

Élaborer son propre projet professionnel et/ou un projet de formation Déterminer les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir Finalisation du projet : diagnostic, élaboration d'un plan d'action, de formation le cas échéant, de projets alternatifs, validation du projet, confrontation au marché Restitution d'un document de synthèse écrit formalisant les circonstances et étapes du bilan, compétences et aptitudes au regard des perspectives d'évolution envisagées, éléments constitutifs du projet professionnel, plan d'action prévu, parcours, formation éventuelle.

### Durée, tarifs et modalités :

La durée du bilan de compétences est de 24 heures, dont 16 heures d'entretiens individuels et 8 heures de travail personnel, constitué de tests, des travaux de recherches et d'enquêtes métiers. Il existe également une formule plus courte pour les jeunes diplômé(e)s ou les personnes pressées.

24h - 1600€ NET  
Présentiel ou distanciel

### Formateur(-trice) :

Christophe GROS / Virginie LEYDER

### Délais d'accès :

3 semaines

### CONTACT

- Virginie Leyder  
TÉLÉPHONE : 06.03.39.23.82
- Christophe GROS  
TÉLÉPHONE : 06.89.20.76.26

@[contact@levelup-formation.com](mailto:contact@levelup-formation.com)

Plusieurs séances de travail personnalisées :

- Travail d'investigation et de positionnement par des entretiens approfondis sur le déroulement de carrière, les orientations prises, le degré de satisfaction obtenu, les responsabilités prises.
- Travail d'évaluation par une batterie de tests et de questionnaires afin d'élaborer un profil et les premières priorisations.
- Travail de restitution puis de validation des résultats afin de rechercher des solutions (co-construction).
- Elaboration de pistes professionnelles.

### Elaboration de tableaux et/ou d'un portefeuille de compétences et de capacités.

### Outils d'aide à la décision individualisés.

## 3 La phase de conclusion du bilan de compétences :

Cette dernière étape a pour but de finaliser le bilan :

- S'approprier les résultats de la phase d'investigation,
- Recenser les facteurs susceptibles de favoriser et freiner la réalisation d'un projet professionnel et, le cas échéant, d'un projet de formation,
- Prévoir les principales étapes de la mise en œuvre du projet,
- Finaliser la rédaction du projet.

Entretien individuel de synthèse :

- Confrontation à la réalité,
- Élaboration d'un (ou plusieurs) projet(s) professionnel(s) avec plan d'actions et planning de mise en œuvre.

### Remise d'un document d'analyse et de synthèse avec les conclusions et les recommandations

## Le suivi du bilan de compétences :

Objet : Accompagner le bénéficiaire du bilan dans la réalisation de son projet.

Pendant une période de 6 mois, le bénéficiaire peut à tout moment solliciter son chargé de bilan pour une demande d'information, un conseil ...

### A la fin de cette période, le chargé de bilan reprendra contact pour faire le point sur la situation et l'évolution du projet.

### FINANCEMENT : CPF, pôle emploi, plan de formation (salariés)